

Résumé des principales décisions des réunions du conseil communal

Séance du 19 décembre 2019

Présents: tous les membres. T. Weber absent pour points 1) et 2a).
Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité, excepté les points 2a) et 6).

(à huis clos)

1) **accorde** démission honorable de ses fonctions auprès de la commune de Schengen à un fonctionnaire dans la carrière de l'artisan (anc. rédacteur) partir du 1^{er} octobre 2020,

(séance publique)

2a) **approuve** la convention et le projet d'exécution du projet d'aménagement particulier (PAP) « Härebësch » à Schengen,

2b) **approuve** le projet d'aménagement particulier (PAP) « op der Uet » à Burmerange,

2c) **approuve** la convention préalable et le projet d'aménagement particulier modifié (PAP) « Seckerbaach » à Schengen,

3) **approuve** le devis relatif au lot 1 du projet de travaux, fournitures et services du redressement du chemin vicinal « Wéngertswée » à Schengen, à charge de la commune de Schengen, au total général arrondi de 1.120.000,00 € (travaux, TVA et honoraires compris) ; le lot 2, au total général arrondi de 1.480.000,00 €, est à charge du groupement des propriétaires des terrains,

4) **approuve** le contrat de fermage conclu entre la commune et Monsieur Jean-Paul Schirtz relatif à une parcelle de terrain sise à Schengen, inscrite au cadastre de la commune de Schengen, section D de Schengen, numéro 1106/2492, d'une contenance de 1,90 ares, pour une période de trois ans à partir du 1^{er} novembre 2019, avec tacite reconduction d'année en année et un loyer fixé à 12,50.- € par an,

5a) **approuve** la convention « Services pour Jeunes » conclue le 11 décembre 2019 entre la commune de Schengen et l'organisme gestionnaire Centre régional de Rencontre pour Jeunes des Communes de Bous, Remich et Stadtbredimus asbl, ayant pour objet l'accueil des jeunes de la commune de Schengen pour l'année 2019, à la dépense totale de 43.000,00.- €,

5b) **approuve** le contrat constitutif d'un Groupement Européen d'Intérêt Economique (G.E.I.E.) relatif au développement du tourisme au Pays des 3 frontières dénommé « Dreiländereck EWIV », conclu entre les villes et communes Apach (F), Contz-les-Bains (F), Dalheim (L), Merzig (D), Mettlach (D), Mondorf-les-Bains (L), Perl (D), Remich (L), Rettel (F), Rustrhoff (F), Schengen (L), Sierck-les-Bains (F), la « Schengen asbl » (L) et l'Office de Tourisme du Bouzonvillois Pays de Sierck (F),

5c) **approuve** la convention « Bicherthéik » conclue le 11 décembre 2019 entre la commune de Schengen et la commune de Perl (D), ayant pour objet la participation financière à raison de 1.000,00.-

€ par an de la commune de Perl aux frais de fonctionnement de la bibliothèque « Bicherthéik » de la commune de Schengen, sise à Schwebsingen,

6) arrête

- le budget rectifié de l'exercice 2019 conformément au tableau récapitulatif suivant :

Budget rectifié 2019	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	19.884.249,25	1.838.220,64
Total des dépenses	18.540.027,90	10.773.276,14
Boni propre à l'exercice	1.344.221,35	
Mali propre à l'exercice		8.935.055,50
Boni du compte de 2018	9.635.457,95	
Boni général	10.979.679,30	
Mali général		8.935.055,50
Transfert	8.935.055,50	8.935.055,50
Boni présumé fin 2019	2.044.623,80	

- le budget de l'exercice 2020 conformément au tableau récapitulatif suivant :

Budget 2020	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	20.030.632,37	8.998.011,81
Total des dépenses	14.479.023,27	15.176.615,37
Boni propre à l'exercice	5.551.609,10	
Mali propre à l'exercice		6.178.603,56
Boni présumé fin 2019	2.044.623,80	
Boni général	7.596.232,90	
Mali général		6.178.603,56
Transfert	6.178.603,56	6.178.603,56
Boni définitif	1.417.629,34	